



BIENHEUREUX
CHARLES DE FOUCAULD
DU PAYS DE COMMERCY

ET SI NOUS FAISONS DE NOTRE CONFINEMENT UNE CHANCE ?

« *Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose,
qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre* »
(Blaise Pascal)

Une quatorzaine, une quinzaine, une quarantaine... un Carême !!

Bien sûr notre confinement éveillera des frustrations, des avis divergents, des paniques alimentaires, des exploitations mercantiles, des *fake news*, des fraudes, des polémiques politiques... C'est inévitable. Mais il y a bien mieux à faire. Quoi par exemple ?

Tout d'abord, nous rappeler les mesures pratiques

Elles ne sont peut-être pas encore connues de tous ; elles sont à assimiler et à adopter intérieurement par chacun et chacune. Elles sont aussi à divulguer, par internet ou sur papier, pour informer, afin que « nul n'en ignore » ! C'est un devoir de citoyenneté, de charité, de solidarité.

- Aucune célébration (messe, baptême, mariage, réunion de prière...) n'est possible pour le moment et jusqu'à nouvel ordre.

- Les enterrements religieux se limitent à un court moment de prière au cimetière (mais non au crématorium), auprès du lieu de sépulture, dans la stricte intimité familiale (moins de 10 personnes), sans eau bénite, sans chorale, sans levée d'argent, en respectant les distances entre participants. Une célébration religieuse ultérieure sera possible après la période de confinement.

- La messe chrismale à la cathédrale de Verdun est supprimée.

- La célébration de la Semaine Sainte est à l'étude.

- Aucune réunion ne se tiendra dans les locaux paroissiaux ; ils seront fermés.

- Pour les sorties de chez soi, inévitables pour motifs professionnels, de santé, d'achat de première nécessité, de solidarité familiale impérieuse notamment envers les personnes âgées ou fragilisées, d'activité physique pour soi ou pour un animal de compagnie, sont nécessaires :

. une attestation de déplacement dérogatoire,

. un justificatif de déplacement professionnel.

Ces deux imprimés sont facilement téléchargeables sur le site : gouv.fr attestation. Les attestations en ligne, sur écran ne sont pas valables ; elles doivent être sur papier et portées sur soi.

Trois actions symboliques et de communion :

Les évêques de France proposent un geste symbolique : Le **mercredi 25 mars** à 19h30 les cloches de toutes les églises sonneront et nous déposerons des bougies sur nos fenêtres.

Tous les dimanches matins une sonnerie de cloches retentira de manière symbolique à 10h30 pour saluer le Jour du Seigneur.

Tous les soirs à 21h00, à partir de ce jeudi 19 mars, jour de St Joseph, toutes les personnes qui le souhaitent seront en union de prière par la méditation du chapelet « *en portant particulièrement les défunts, les malades, les personnels soignants mobilisés avec courage et générosité et tous ceux qui traversent cette période avec difficulté* ».

« Restez chez vous ! » : une occasion unique et bienvenue pour réfléchir à l'essentiel

C'est le moment de se poser les bonnes questions :

non pas « *qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu pour.... ?* » ou « *Dieu vient remettre de l'ordre dans notre monde déboussolé !* »,

mais plutôt : qu'est-ce que ce confinement et plus largement la pandémie du coronavirus-Covid-19 peut nous permettre de découvrir ou de redécouvrir ?

- . les limites et les erreurs de notre type de développement et de nos modes de vie ?
- . la fragilité de nos sociétés ?
- . les vertus oubliées du silence, de la solitude, de la sobriété heureuse, de la lecture, de la culture de l'écrit, de la communication-écoute, du cuisiner-manger ensemble...
- . la nécessité de la réflexion et du discernement,

... autant d'attitudes vertueuses nous permettant de lutter contre les pollutions qui défigurent nos vies, nos corps, nos manières de penser et notre environnement. Cette crise sanitaire est aussi une crise écologique : le lien entre affaïssement de la biodiversité et propagation des virus est maintenant établi !

Donner du sens à notre confinement-carême

Cette période de confinement nous donne du temps. Qu'allons-nous en faire ? Voici quelques verbes et quelques pistes :

- pour les enfants et les jeunes : **apprendre** par soi-même et **étudier** autrement sans toutefois s'enfermer dans l'isolement numérique et devenir la proie des GAFAM qui pourraient supplanter l'éducation nationale ;
- pour les adultes, lire et **se cultiver** ;
- pour tous : **renouveler notre vie de famille** en prenant le temps de se parler, de jouer ensemble, de visionner des films et des programmes TV enrichissants et pouvant nourrir des débats, en priant ensemble...
- constituer un « **réseau de bienveillance** » en listant les personnes âgées ou seules de nos villes et villages et en les appelant par téléphone pour un temps de conversation et/ou de prière.
- pour les chrétiens : **prier personnellement et/ou ensemble** et poursuivre ainsi un chemin de carême vers la fête de Pâques ; voici quelques propositions, anciennes et nouvelles :

. **journaux et magazines** : découvrir ou redécouvrir l'utilité, voire la nécessité d'être abonné à un journal ou une revue tels que *La Croix, Pèlerin, La vie, Prions en Eglise, Magnificat...* Les feuillets et livrets de Carême qui ont été mis à votre disposition à la sortie des messes depuis le mercredi des Cendres. Ils continueront de nous nourrir de la Parole de Dieu et de la réflexion de l'Eglise.

. **radio** : Chaque dimanche sur France culture, la messe radiodiffusée à 10h00

. **télévision** : chaque dimanche sur Antenne 2, « Le Jour du Seigneur », avec la messe télévisée ; KTO avec la messe et tous les dimanches de carême à 16h30, conférence à Notre-Dame de Paris sur le thème : « L'Eglise, vraiment sainte ? »

. **Internet** offre de nombreux sites et propositions de prière, de neuvaines, d'animations de carême : Lourdes-France.org ; Croire.com ; priere.retraitedanslaville.org ; Equipe d'Hozana ; secretariatdesoeuvresdusacrecoeur.org ; Prions en Eglise propose sur son site et sa page Facebook un « accompagnement exceptionnel » ; et pour les enfants : Théobule,

. « **réseau de prière** » : ceci reste possible en convenant d'une heure commune dans la journée pour prier une « heure » de la louange des heures ou le chapelet... Nous proposons une prière commune du chapelet tous les soirs du confinement à 21h00. Cette prière mariale commence ce soir jeudi 19 mars, jour de St Joseph.

Ce temps de confinement peut devenir une chance pour nous tous, chrétiens ou non. L'essentiel est d'être vigilant, l'épreuve passée, pour ne pas recommencer comme avant... !

Bon confinement-carême.
L'équipe d'animation pastorale (EAP)

